



ARRÊTÉ

Arrêté : N° 084 - 2022

Emetteur : Service Fêtes et Cérémonies

Objet : Arrêté d'interdiction temporaire de stationnement place du Docteur Michel Laloux à l'occasion de la fête de l'Assomption.

## LE MAIRE DE LA VILLE DE LOUVROIL

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L.2212-1 et suivants ;

**Vu** l'organisation de la fête de l'Assomption, le lundi 15 août 2022 ;

**Considérant** que pour le bon déroulement de cette cérémonie, il a lieu de réglementer le stationnement, le lundi 15 août 2022 entre 9h00 et 11h30 place du Docteur Michel Laloux dans un but de sécurité publique ;

**Considérant** que pour le bon déroulement de cette cérémonie, il a lieu de mettre en place des barrières le lundi 15 août 2022 de 9h00 à 11h30 place du Docteur Michel Laloux dans un but de sécurité publique ;

**Vu** l'intérêt général ;

### ARRETE

- Article 1<sup>er</sup> :** Le stationnement des véhicules sera interrompu le lundi 15 août 2022 de 9h00 à 11h30 pendant la cérémonie, place du Docteur Michel Laloux, face de l'église.
- Article 2 :** Des barrières seront placées sur la place du Docteur Michel Laloux, le lundi 15 août 2022 de 9h00 à 11h30.
- Article 3 :** Tout arrêt ou stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction sera considéré comme gênant au sens de l'article R417-10 du code de la route, passible d'une verbalisation, de mise en fourrière immédiate, aux frais de leur propriétaire.
- Article 4 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par les Service Techniques de la Ville de Louvroil.
- Article 5 :** Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation.
- Article 6 :** Le présent arrêté sera affiché conformément à l'article 2122-29 du Code Général de Collectivités Territoriales.
- Article 7 :** Une ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Police, Monsieur le Responsable de la Sécurité Municipale et Monsieur le Responsable du Centre Technique Municipal.

Fait à LOUVROIL, 3 août 2022

Le Maire, Guiseppe ASCONE

Affiché le 5/8/2022

Ville de LOUVROIL

2 Rue Roméo FREMY 59720 LOUVROIL – Tél : 03 27 53 10 80 – Fax : 03 27 62 17 32 – www.louvroil.fr